

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Haute-Marne

EXRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHARMES-LÉS-LANGRES

Séance du 16 AVRIL

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal :

En exercice : 8

Qui ont pris part à la délibération :
8

Date de la convocation :
06/04//2021

Date d'affichage :
20/04/2021

De l'an DEUX MILLE VINGT ET UN

A 20 H 30

Le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard JOFFRAIN, Maire.

Présents : BOUGREL Sylvain, DUMONT Nathalie, JOFFRAIN Bernard,
BOUGREL Didier, CHEVIGNY Sébastien, ROCHE Jean-Baptiste,
CLEMENT Richard

Absents excusés : CORDIER Sébastien pouvoir à BOUGREL Didier

Secrétaire : Jean-Baptiste ROCHE

1373 – VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2021

Le Maire propose au conseil de reconduire les taux 2020 pour l'année 2021 en tenant compte de la réforme de la taxe d'habitation et en intégrant le taux du conseil départemental pour le foncier bâti :

- Foncier bâti	2.83 %	—————>	26.77 %
- Foncier non bâti	11.41 %	—————>	11.41 %

Voté à l'unanimité

1374 – BUDGET COMMUNAL 2021

Le Maire présente le budget 2021 qui s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses prévues 116 029.42 €
Recettes prévues 116 029.42 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses prévues 61 536.56 €
Recettes prévues 61 536.56 €

Voté à l'unanimité.

- Jean-Baptiste Roche demande une étude technico-économique concernant la pertinence de la location du photocopieur plutôt qu'un achat.

- Débat sur la réfection du chemin de Véroilles. Ce dossier a été abordé plusieurs fois et reste en attente d'informations complémentaires sur les devis demandés.

Un dernier devis a été demandé à la société Colas concernant une réfection partielle du chemin.

Une décision sera prise lors du prochain conseil.

1375 – DUREE AMORTISSEMENT

La trésorerie de Langres a demandé de fixer une durée d'amortissement pour le logiciel de comptabilité.

Après en avoir délibéré, le conseil fixe à **1 an** la durée d'amortissement pour le logiciel de comptabilité.

Voté à l'unanimité

ENQUETE DEFIBRILLATEUR

Le décret N°2018-1186 du 19 décembre 2018 oblige depuis le 1^{er} janvier 2021, les établissements recevant du public (ERP) de catégorie 4 (recevant moins de 300 personnes) de posséder un défibrillateur automatisé externe DAE afin d'agir au plus vite lors d'un arrêt cardiaque.

La CCGL souhaite recenser les besoins des communes qui ne sont pas en conformité avec la réglementation et qui souhaite le faire dans l'année 2021.

La salle des Fêtes de la commune est un ERP de catégorie 5 donc non concernée par ce décret. Une réponse à la CCGL sera apportée dans ce sens.

COURRIER VALOREM - EOLIEN

Compte tenu du déclassement prochain du port de Rolampont (balise de navigation), la société Valorem qui développe des projets éoliens à sélectionner une zone propice au développement éolien sur la commune de Charmes et Changey et sollicite une rencontre afin d'échanger sur le sujet.

Après discussion, le conseil se positionne plutôt contre.

JOURNEE CITOYENNE 8 MAI

Compte-tenu de la situation sanitaire, le moment de convivialité prévu ne pourra être organisé.

Le Maire propose de décaler la journée citoyenne et de la transformer en journée « conseiller » avec un programme à définir.

FEUILLE DE CHARMES

- Article sur la réfection du Calvaire
- Article sur l'étude de l'assainissement
- Information sur le compte administratif et le budget

} Bernard Joffrain et Jean-Daniel Bonhomme

- Etude glyphosate → Sylvain Bougrel

- Edith Renaut (à contacter pour le RDV du 15 mai pour le comité de rédaction)

- Eglise → Nathalie Dumont

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

Le Maire donne lecture de la lettre ouverte envoyée aux habitants pour expliquer la tenue de ces élections partielles.

Les démissions de Jean-Luc Arnoult et Jean-François Feutriez sont parvenues en mairie le 7 avril 2021.

L'arrêté N°52-2021-04-00044 portant convocation des électeurs de la commune de Charmes est paru le 8 avril 2021. Celui-ci fixe la date des élections au 23 mai pour le renouvellement de 3 sièges du conseil municipal. Au cas où il serait nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, il aurait lieu le 30 mai 2021.

Les déclarations de candidatures doivent être déposées à la Sous-Préfecture de Langres du lundi 3 mai au jeudi 6 mai 2021 aux horaires d'ouverture au public de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30, à l'exception du jeudi 6 mai où elles seront reçues jusqu'à 18h.

Dans l'éventualité d'un second tour, les déclarations de candidatures seront déposées le mardi 25 mai 2021 de 8h45 à 12h et de 13h45 à 18h.

Tour de garde

HORAIRES	SIGNATURE	URNE
8 h – 10 h	Nathalie ZAWARSKI	Bernard JOFFRAIN Didier BOUGREL
10 h – 12 h	Sylvain BOUGREL	Richard CLEMENT
12 h – 14 h	Jean-François FEUTRIEZ	Sébastien CORDIER
14 h – 16 h	Jean-Luc ARNOULT	Sébastien CHEVIGNY
16 h – 18 h	Jean-Baptiste ROCHE	Bernard JOFFRAIN

DIVERS

- **Enquête publique** pour information à la population sur le projet SCOT du pays de Langres.
Ce projet très important établit les documents d'urbanisme pour une période de 15 ans.

La consultation se déroulera du 3 mai au 4 juin 2021 inclus. Les documents peuvent être consultés soit :
- A la mairie de Langres du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (attention locaux fermés les 13,14 et 24 mai)

- Lors des permanences organisées à la maison des services 2 bis ruelle de la Poterie
2 mai de 9h à 12h
18 mai de 9h à 12 h
22 juin de 9h à 12h
4 juin de 14h à 18h

- Sur les sites des registres dématérialisés : <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/G152026.html>

Ou <http://www.pays-langres.fr/scot/>

La séance est levée à 23 h 00

Bernard JOFFRAIN	Didier BOUGREL	Sébastien CORDIER pouvoir à Didier BOUGREL
Sylvain BOUGREL	Nathalie DUMONT	Sébastien CHEVIGNY
Richard CLEMENT	Jean-Baptiste ROCHE	